



newcleo
Futurable Energy



Le réseau
de transport
d'électricité

© newcleo - représentations non contractuelles

*Débat public organisé par
la Commission Nationale du Débat Public
du 2 avril au 30 juillet 2026*

Deux projets pour contribuer à l'énergie nucléaire de demain

Réunion d'ouverture du débat public
Beaumont-en-Véron, 7 avril 2026

Qui est *newcleo* ?

Qui est *newcleo* ?



- **Une société anonyme à conseil d'administration fondée en septembre 2021**
- **Un siège à Paris**
- **Trois fondateurs issus de la filière nucléaire**



Stefano Buono
Directeur Général
Physicien nucléaire



Luciano Cinotti
Directeur scientifique
Ingénieur nucléaire



Elisabeth Rizzotti
Directrice des opérations
Physicienne



Certifications ISO9001 et ISO19443



Lauréate France 2030 « réacteurs nucléaires innovants »
Sélectionnée par l'Alliance Industrielle Européenne pour les SMR



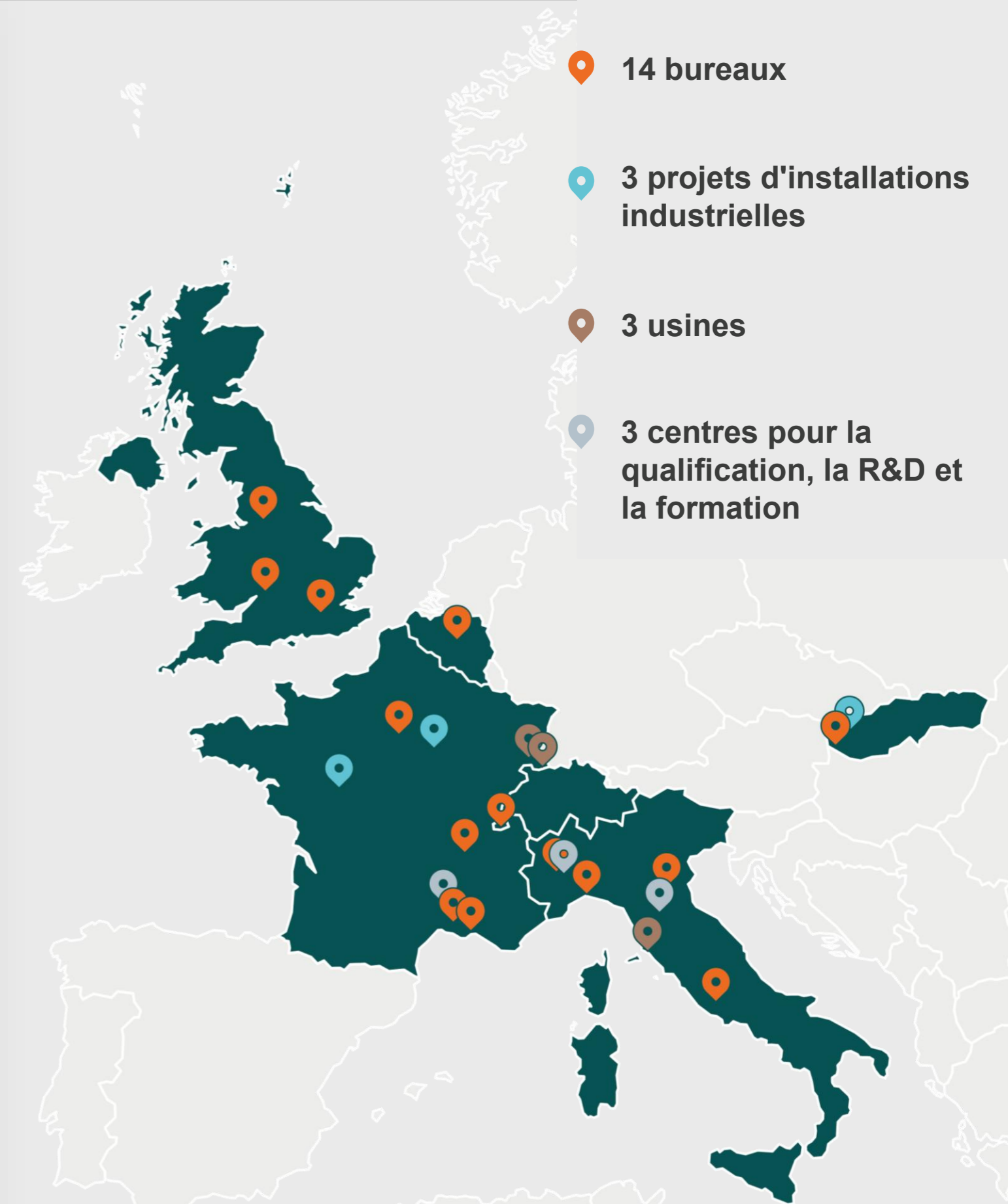
900
EMPLOYÉS
AU GLOBAL



>30
ANNÉES
DE R&D



22
BREVETS



Nos filiales

Des compétences d'ingénierie et de construction intégrées

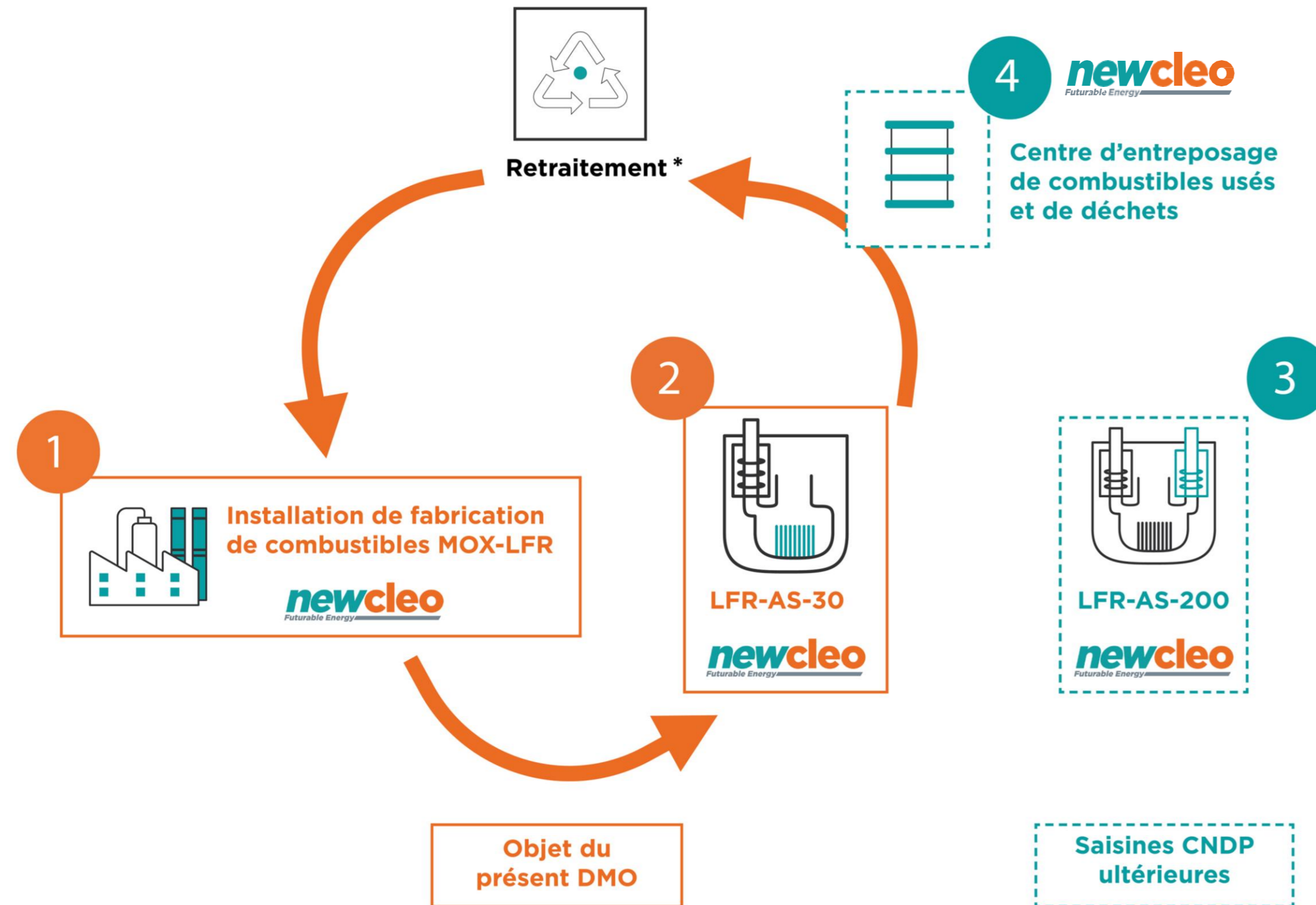
FUCINA ITALIA
A newcleo company

S.R.S.
A newcleo company

RÜTSCHI
A newcleo company

**Quel est son projet
de feuille de route industrielle ?**

Le projet de feuille de route industrielle de *newcleo*



- Décarboner les usages dans un contexte de changement climatique
- Produire une énergie fiable, sûre et compétitive
- Utiliser la matière valorisable (plutonium et uranium appauvri) issue de l'industrie nucléaire existante (multi-recyclage)
- Contribuer à notre indépendance énergétique

* Le retraitement sera réalisé en dehors des installations *newcleo*, dans le respect des spécifications techniques en cours d'étude et en accord avec la réglementation française et les accords internationaux sur les combustibles usés.

Les deux projets présentés au débat public

Quoi et quand ?

Un réacteur modulaire avancé (AMR)
de 30 mégawatts électriques
Début d'exploitation envisagé en 2033



Une installation de fabrication de
combustibles nucléaires MOX-LFR
Début d'exploitation envisagé en 2032



Deux projets raccordés
au réseau électrique par RTE

CHIFFRE CLÉ

Montant total d'investissement pour les deux projets :

3 milliards d'euros

Qu'est-ce que le réacteur à neutrons rapides refroidi au plomb LFR-AS-30 ?

Les caractéristiques du projet LFR-AS-30

Réacteur nucléaire de 30 MWe

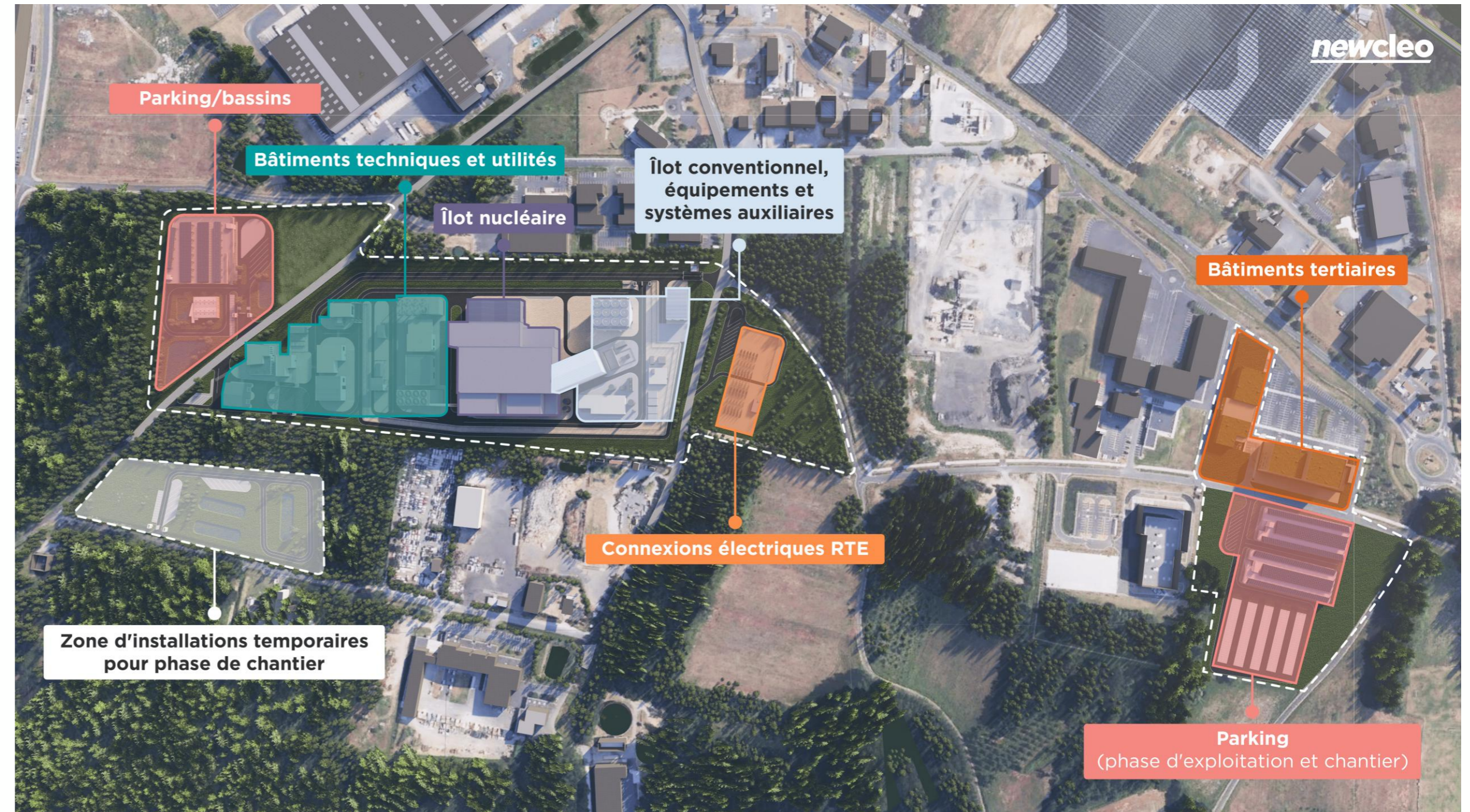
- Production d'électricité
- Irradiation pour la recherche et production de radiopharmaceutique

Réacteurs à neutrons rapides

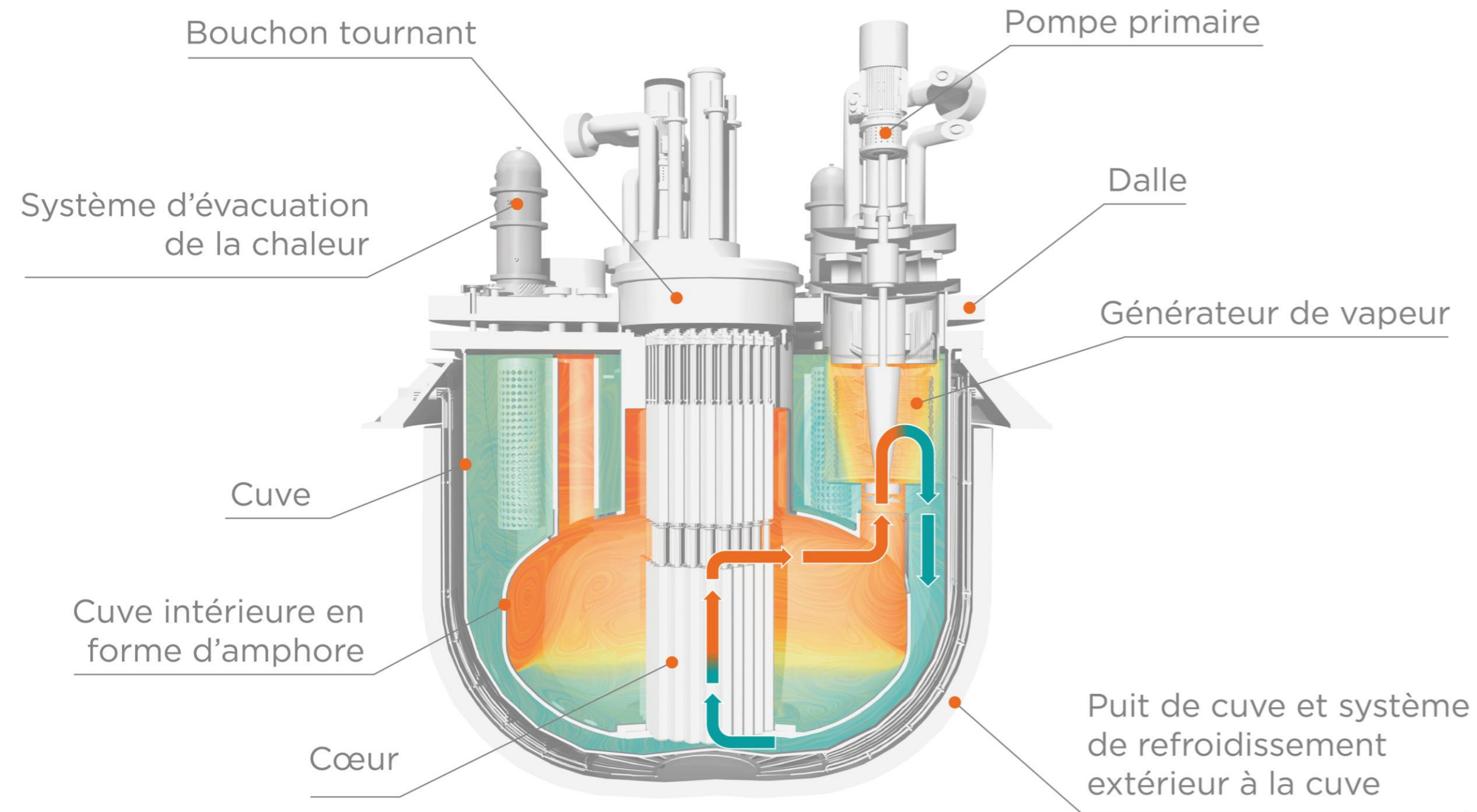
- Recyclage : contribue à la fermeture du cycle du combustible
- Efficacité

Refroidissement au plomb

- Sécurité
- Simplicité
- Compacité



Le réacteur nucléaire LFR-AS-30

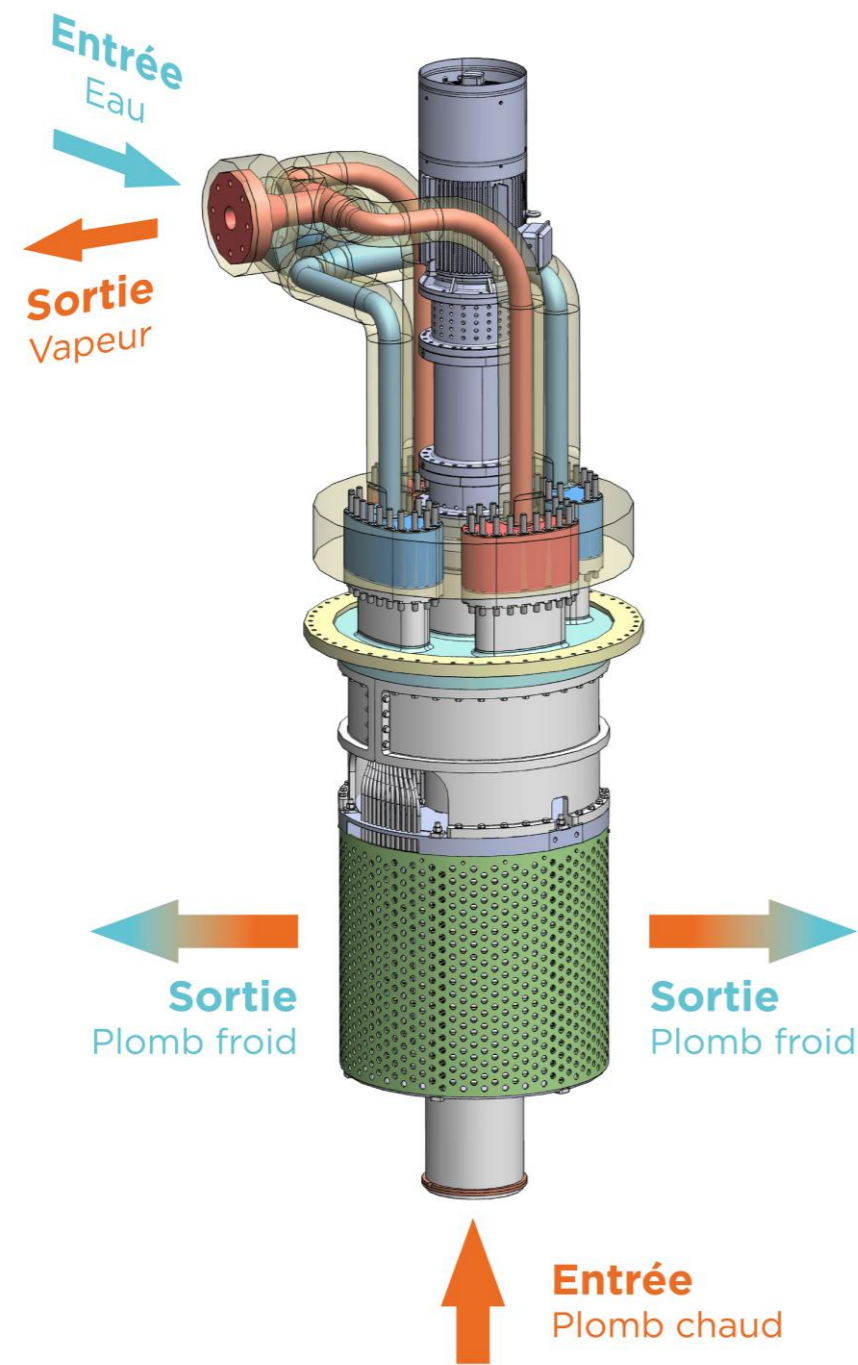


Phase 1 : Basse température
< 480 °C - Pth 60 MWth

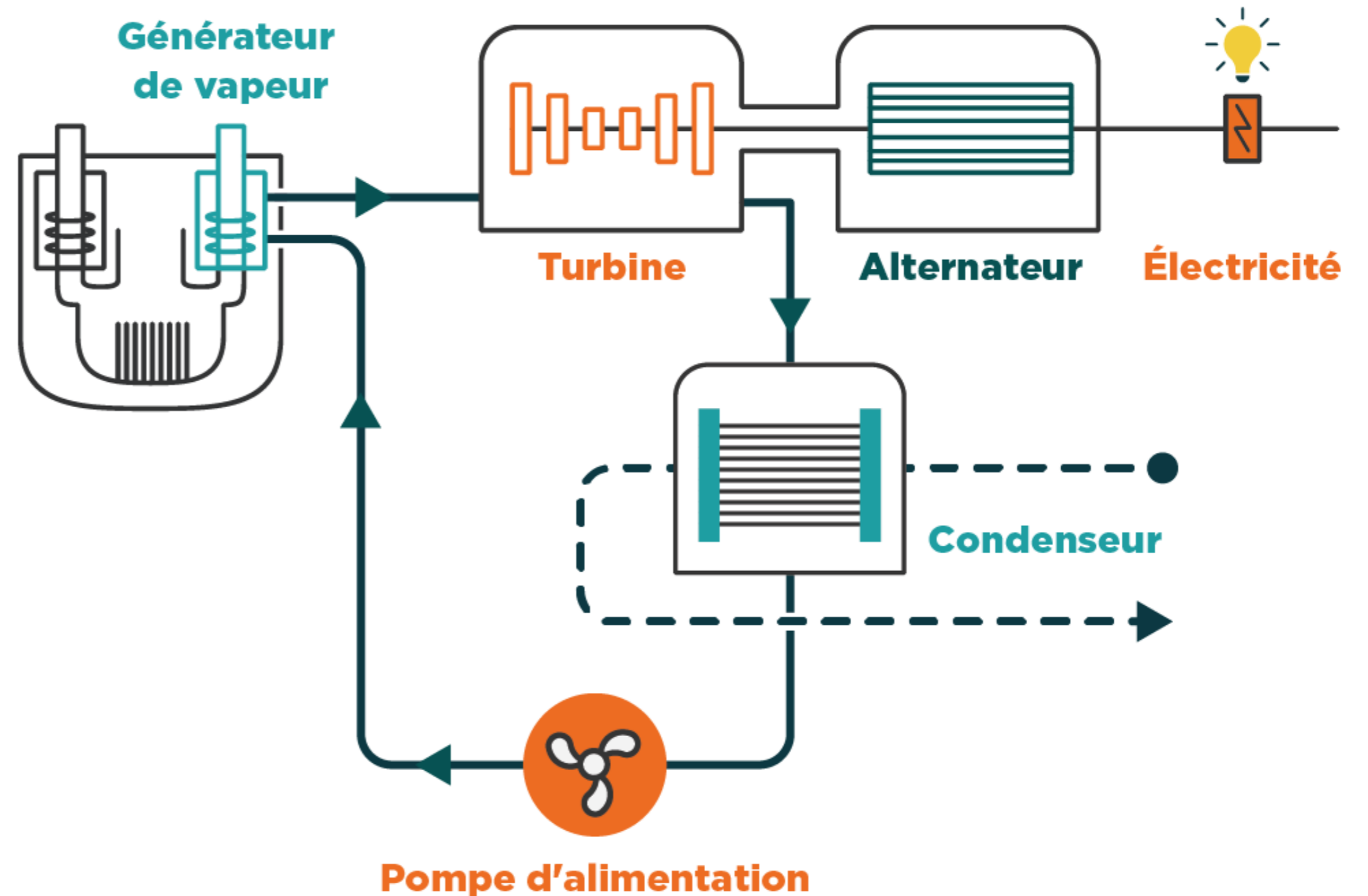
Phase 2 : Haute température
< 550 °C - Pth 90 MWth

Pth : puissance thermique

Les principes de fonctionnement de l'installation



Fonctionnement simplifié d'un générateur de vapeur



Fonctionnement du circuit secondaire

La prise en compte des effets du projet



Le respect de l'environnement et des ressources locales

Le choix d'un foncier à vocation industrielle

Des études environnementales pour maîtriser les effets du projet

La gestion de la ressource en eau

La surveillance et le contrôle des rejets atmosphériques



La protection des salariés

En phase chantier : la mise en place de dispositifs de prévention et de réduction des risques

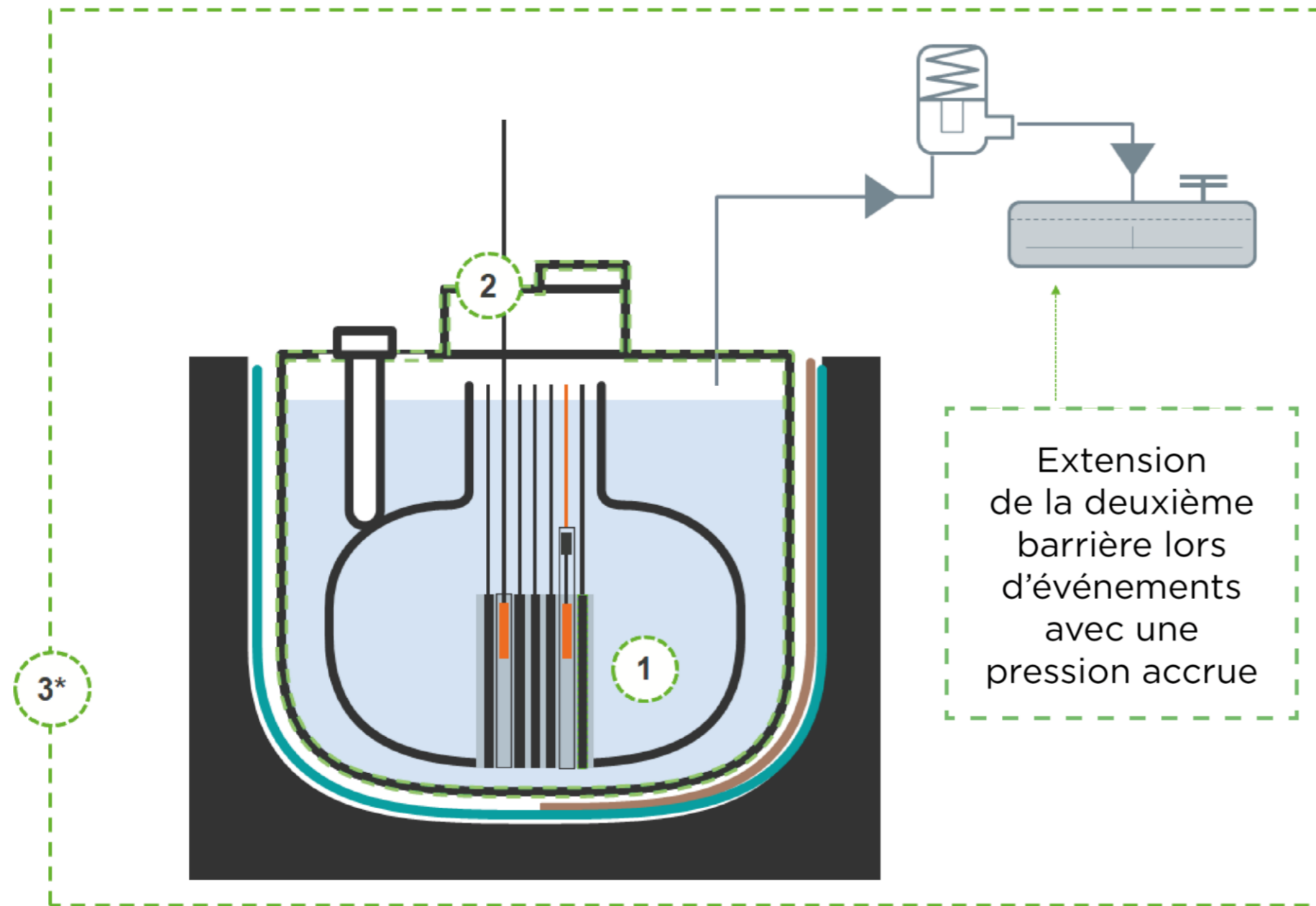
En phase d'exploitation : le suivi radiologique strict, la conception pour limiter le plus possible l'exposition aux rayonnements, l'intégration des meilleures pratiques nationales et internationales

Gestion de l'eau

Deux options envisagées pour le refroidissement du condenseur :

- Refroidissement « sec » par condenseurs à air
- Refroidissement « humide » par tours aéroréfrigérantes ou adiabatiques (sans échange de chaleur)

Les enjeux de sûreté et de sécurité



- 1 **1^{ère} barrière** : gaine combustible
- 2 **2^e barrière** : enveloppe du circuit primaire
- 3 **3^e barrière** : enveloppe (murs) du bâtiment réacteur

Une installation soumise aux règles de sûreté applicables aux Installations Nucléaires de Base (INB)

Un contrôle effectué par l'Autorité de Sûreté Nucléaire et de Radioprotection (ASNR)

Intégration de systèmes de sûreté passifs

Principe de défense en profondeur

Etablissement de plans d'urgence et de protection

**Quels bénéfices
pour le territoire chinonais ?**

Construire ensemble un véritable projet de territoire



La création de valeur sur le territoire

En phase chantier pour la première unité : **1.000 emplois directs et indirects**

En phase d'exploitation : effectif permanent d'environ **300 salariés.**



Un travail de développement avec les acteurs du territoire

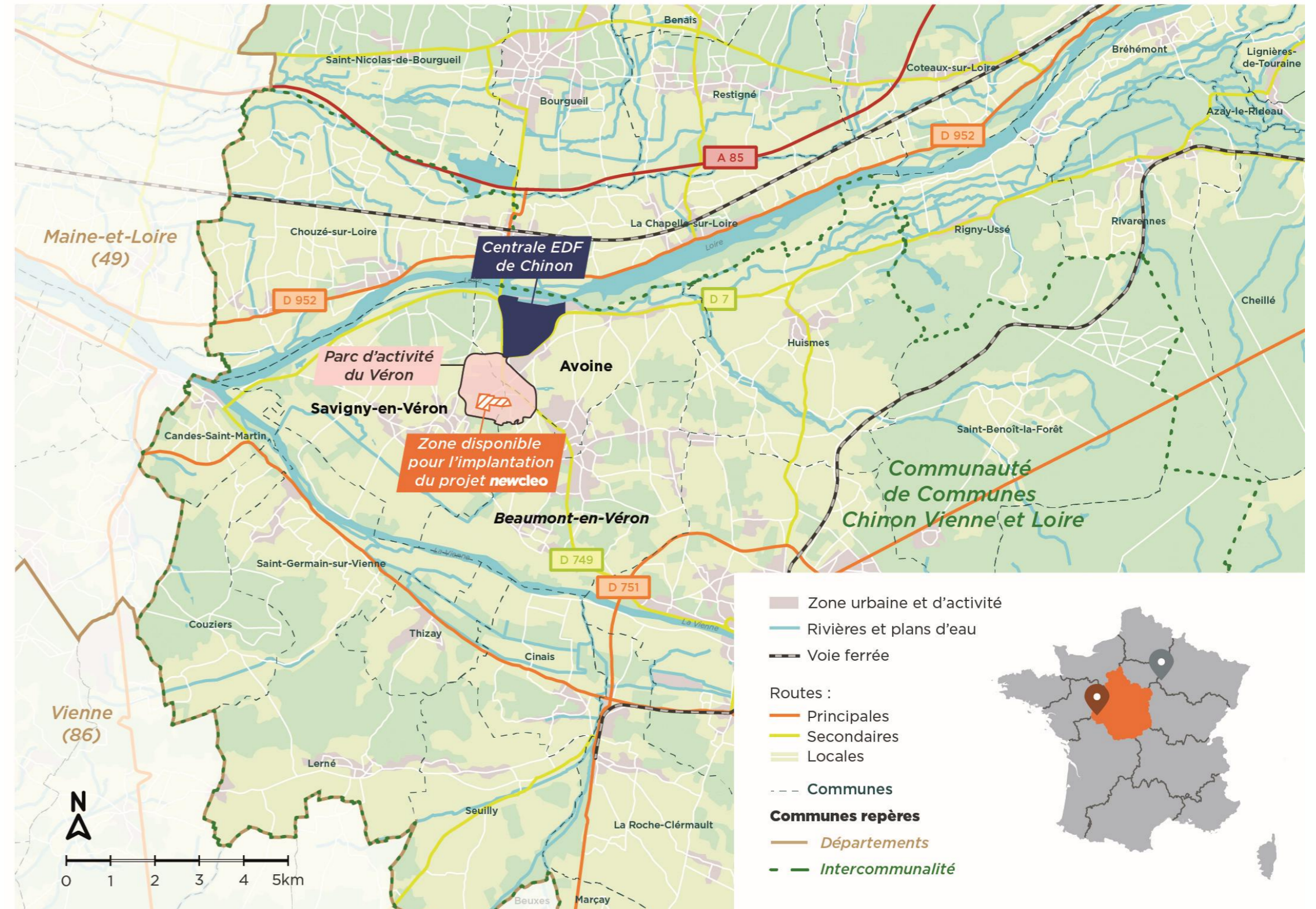
Accompagnement du projet avec les acteurs locaux et l'Etat

Coordination à venir avec les autres projets structurants du territoire

Soutenir l'économie locale

Favoriser la formation de nouvelles compétences

Renforcer la dynamique industrielle



**Quelles alternatives
aux projets *newcleo* ?**

Les scénarios « zéro » et les alternatives aux projets

L'absence de réalisation du projet MOX-LFR et le maintien du projet LFR-AS-30

La réalisation du projet MOX-LFR et l'absence de réalisation du projet LFR-AS-30

L'absence de réalisation des deux projets et le maintien d'autres formes de production d'électricité (réacteurs nucléaires de 3^e génération, énergies renouvelables, énergies fossiles)

L'implantation sur d'autres sites

Les conséquences induites

Conséquence locale :
absence d'impact positif (pas de création d'emplois localement)

Retard significatif
dans l'émergence des réacteurs de 4^e génération

Risque de perte de compétences et de savoir-faire nucléaire

Pénalisation de l'ambition de fermeture du cycle du combustible

Ralentissement de la décarbonation de la production énergétique française

Conséquence nationale:
signal contradictoire vis-à-vis des orientations nationales (relance du nucléaire)

Quel planning et quel financement ?

Planning et financement

Calendrier prévisionnel* du projet de réacteur LFR-AS-30

2027 > 2030

- Dépôts des Dossiers de Demandes d'Autorisation Environnementales (DDAE), d'Autorisation de Création (DDAC) et de détention de matières.
- Instruction administrative, enquête publique et examen des études de sûreté et d'impact.

Fin 2033 > Phase 1

- Première phase de fonctionnement (basse température, faible puissance)
- Mise en service du réacteur LFR-AS-30

2026 > 2027

- Débat public organisé par la CNDP, concertation continue et échanges avec le public.
- Poursuite des études de conception, d'ingénierie et environnementales.

2027 > 2033

- Travaux préparatoires, de construction et d'équipement du réacteur et de ses bâtiments associés.
- Finalisation du raccordement électrique, après études et travaux.
- Essais préalables à la mise en service de l'installation.

Horizon 2038 > Phase 2

- Seconde phase de fonctionnement (haute température, pleine puissance)
- Début d'exploitation à pleine puissance

Un modèle économique soutenable grâce à un déploiement progressif et des revenus diversifiés

Un financement multi acteurs

Fonds propres newcleo

Levées de fonds

Prêts bancaires

Plan France 2030

*Calendrier présupposant des évolutions réglementaires et législatives.

Merci pour votre attention
Nous sommes à votre écoute